



MINISTÈRE DE LA CULTURE

## FICHE DE POSTE / 2018-142643

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e**

### Intitulé du poste (F/H) :

Responsable de la section « archivage électronique » au sein du bureau de la politique des archives et des bibliothèques

Catégorie statutaire :

**Corps : Conservateur du patrimoine**

Code corps :

Spécialité : Archives

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements : non

**Groupe RIFSEEP\* : 3**

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Culture et patrimoine

**Emploi(s) Type :** CUL10C

### Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ministère des armées

Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, délégation des patrimoines culturels, bureau de la politique des archives et des bibliothèques

60 bd du général Martial Valin, 75015 PARIS

### Missions et activités principales :

La direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) a en charge la politique de quatre domaines : l'immobilier et l'environnement, le logement, la mémoire et les actions éducatives, la politique culturelle. Au sein de la délégation des patrimoines culturels (DPC), le bureau de la politique des archives et des bibliothèques (BPAB) conçoit, anime et évalue la politique du ministère dans le domaine des archives et des bibliothèques.

Dans le cadre de la politique ministérielle relative à l'archivage électronique, le chef de la section archivage électronique assure la cohérence ministérielle en matière d'archivage électronique. Il participe au programme Vitam et à ses évolutions (projet interministériel de création d'une solution logicielle pour l'archivage électronique) et au projet Archipel (solution de gestion des archives du Service historique de la défense, avec implémentation de Vitam pour les archives électroniques). Il contribue à la définition de l'architecture fonctionnelle des solutions d'archivage (archivage courant, intermédiaire et définitif), suit les projets informatiques nécessitant l'implémentation d'une solution d'archivage pérenne (brique Vitam) et anime le groupe d'utilisateurs de Vitam au sein du ministère.

Au titre de la gouvernance informatique, les systèmes d'information du ministère sont organisés en zones fonctionnelles d'application métier. Le titulaire du poste anime la zone fonctionnelle « Archives, Bibliothèques-Documentation, Musées » (ABDM). Pour ce faire, il fait valoir le besoin métier et s'assure de la cohérence d'ensemble des projets de la zone ; il coordonne la définition d'un schéma directeur ainsi que les démarches d'urbanisation. Il est un acteur des instances de pilotage des systèmes d'information.

**Compétences principales mises en œuvre :** (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise – expert)

**Compétences techniques :**

Connaissance de l'archivage électronique : E

**Savoir-faire**

Connaissances de la réglementation des archives et des bibliothèques : E

Connaissances en histoire, notamment des conflits contemporains : M

Connaissances de l'organisation des institutions : M

Qualités rédactionnelles : E

Management : M

Suivi budgétaire : M

**Savoir-être (compétences comportementales)**

Aptitude à travailler en équipe : E

Animation de groupe de travail ou de réunion : E

Disponibilité et rigueur : E

Sens du service public : M

**Environnement professionnel :****Liaisons hiérarchiques :**

Le chef du bureau de la politique des archives et des bibliothèques

Encadrement de 1 agent (B)

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement .*

**Liaisons fonctionnelles :**

Avec les services d'archives du ministère, avec les services métiers, avec l'interministériel

Avec le bureau des actions culturelles et des musées de la Délégation

**Perspectives d'évolution :****Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :****Profil du candidat recherché (le cas échéant)****Qui contacter ?**

Alexis NEVIASKI Chef de la délégation 09 88 68 65 32 – [alexis.neviaski@intradef.gouv.fr](mailto:alexis.neviaski@intradef.gouv.fr)

Blandine WAGNER Chef du bureau 09 88 68 65 26 – [blandine.wagner@intradef.gouv.fr](mailto:blandine.wagner@intradef.gouv.fr)

**Modalités de recrutement :** Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement